



Année :

Psychothérapie des psychoses : le rôle infirmier - FORMATION

Réf. : ECSPS13B



Compétences Visées

Acquérir des repères pour assumer une fonction psychothérapique auprès de patients souffrant de psychoses.

Objectifs, Contenus

Comprendre le fonctionnement psychotique

- La notion de psychopathologie des psychoses :
 - les symptômes,
 - les syndromes,
 - les troubles psychotiques.
- Le fonctionnement psychotique : au-delà des symptômes (idées délirantes, hallucinations...), repères sur ce qui fait l'essence de la psychose.

Différencier la psychose et le « handicap d'origine psychique »

- La définition du « handicap d'origine psychique ».
- Le lien entre le handicap d'origine psychique et la psychose.
- La réhabilitation, la remédiation, l'autonomisation, la réinsertion, la psychoéducation... :
 - la logique rééducative qui domine la psychiatrie d'aujourd'hui,
 - la place pour le soin,
 - l'évaluation de la personne et de son projet de vie (outils) : ELADEB, AERES, Qualité de Vie, bilan de santé partagé.

Développer une dimension psychothérapique dans l'accompagnement du patient psychotique

- Les outils relationnels du traitement de la psychose.
- Les caractéristiques de la pensée et du discours psychotique :
 - la dissociation de la pensée,
 - le vécu délirant...
 - l'insight et l'anosognosie.
- La relation thérapeutique avec un patient délirant, rencontre avec son univers psychotique :
 - le dialogue de crise (Bangerter) : Aborder, Valider, Dire, Encourager,
 - la posture soignante face au délire : comment communiquer avec et malgré les troubles (délires, hallucinations),
 - le programme PEPS (Émotions Positives),
 - la cohérence cardiaque.
- La posture soignante face au délire.
- La relation avec le malade et le cadre thérapeutique comme outils du soin psychique en psychiatrie.
- Le savoir-faire dans le domaine du soin relationnel au patient psychotique :
 - les vignettes cliniques,
 - les extraits vidéo.

Évaluer les compétences collectives en situation de formation

- L'objet d'évaluation :
 - le choix, en sous-groupe de 3, d'une situation d'un patient présentant des troubles psychotiques,
 - la justification des raisons de ce choix,
 - l'élaboration d'un récit narratif avec des propositions thérapeutiques mobilisant les apports de la formation,
 - la réalisation d'une lecture collective pour s'enrichir mutuellement,
 - la mise en oeuvre d'un retour réflexif en identifiant les savoirs et savoir-faire mobilisés.

Formation Intra

Personnes concernées

Infirmier en psychiatrie.

Méthode

- Analyse réflexive par jeux de rôle, études de cas et récits narratifs.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation est incontournable avant tout projet de réhabilitation sociale. Le formateur est l'auteur de plusieurs articles sur ce thème dans la revue « Santé Mentale ». Cette formation peut faire partie du « [Certificat : Expert en soins psychiatriques](#) »

Prérequis

- » Exercer dans le domaine de la psychiatrie.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- ✎ **Au démarrage :** les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- ✎ **En cours de formation :** les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- ✎ **À l'issue de la formation :** la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- ✎ **À distance de la formation :** le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- [La souffrance psychique](#)
- [Autisme : diagnostic, prise en charge, ressources et évaluation](#)
- [Éducation thérapeutique du patient en psychiatrie](#)